

QCM – COURS « INSTITUTIONS FRANCAISES ET EUROPEENNES ».

Dr Daniel ORBAN

1. Que comporte le Règlement Sanitaire International de l'Organisation mondiale de la santé ?

- a. Des certificats sanitaires.**
- b. La classification des principales causes de mortalité.**
- c. Des renseignements épidémiologiques.**
- d. Les motifs de recours aux services de santé.**
- e. Les items a), b), c) et d) sont faux.**

2. Sur quels projets portent les aides spéciales de l'Organisation mondiale de la santé en faveur des pays les moins avancés ?

- a. La protection maternelle.**
- b. L'établissement d'indicateurs de santé.**
- c. L'approvisionnement en eau potable.**
- d. La vaccination contre les grandes maladies infectieuses.**
- e. Les items a), b), c) et d) sont faux.**

3. Parmi les directives du Codex Alimentarius de l'Organisation mondiale de la santé, que recouvrent les « Principes Codex » ?

- a. L'étiquetage sur les allégations nutritionnelles.**
- b. Les conditions de commercialisation des produits « bio » et « halal ».**
- c. Les conditions de production des aliments dérivés de végétaux et d'OGM.**
- d. Les pratiques au regard de l'hygiène, de la production jusqu'au stockage.**
- e. Les items a), b), c) et d) sont faux.**

4. En plus de l'arrêt de la progression du VIH/SIDA, quels autres objectifs figurent dans la Déclaration du Millénaire de septembre 2000 ?

- a. Réduire la mortalité infantile.**
- b. Assurer l'élimination des déchets.**
- c. Eradiquer les maladies infectieuses.**
- d. Améliorer la santé maternelle.**
- e. Les items a), b), c) et d) sont faux.**

2.

5. Quelles promesses figurent dans la Déclaration politique sur le VIH/SIDA, adoptée en juin 2006, par l'Assemblée Générale des Nations unies de Haut Niveau sur le SIDA ?

- a. L'accès pour tous à des traitements antirétroviraux.
- b. L'élimination des discriminations à l'égard des victimes du VIH.
- c. La prévalence du VIH chez les 15 à 24 ans.
- d. L'accès aux soins prénatals pour les femmes enceintes.
- e. Les items a), b), c) et d) sont faux.

6. Quels types de travaux font partie des activités du Centre de Recherche International contre le Cancer ?

- a. La classification des agents cancérogènes.
- b. La recherche des meilleures mesures de prévention du cancer.
- c. L'étude de méthodes de détection précoce.
- d. L'élucidation des facteurs de risque.
- e. Les items a), b), c) et d) sont faux.

7. Quels sont les critères de qualification d'une Organisation Non Gouvernementale ?

- a. Le but non lucratif de l'action menée.
- b. La référence à la notion d'intérêt public.
- c. La fondation en dehors d'un traité international.
- d. L'origine privée de la constitution.
- e. Les items a), b), c) et d) sont faux.

8. Quelles sont les sphères d'intervention des Organisations Non Gouvernementales ?

- a. La protection des enfants.
- b. La lutte contre les maladies.
- c. La scolarité.
- d. La lutte contre la faim.
- e. Les items a), b), c) et d) son faux.

9. A quelles actions se consacre « Handicap International » ?

- a. L'élimination des mines antipersonnel.
- b. La réadaptation des sinistrés.
- c. L'insertion des personnes handicapées.
- d. L'urgence en cas de conflits ou de catastrophes naturelles.
- e. Les items a), b), c) et d) sont faux.

10. A quelles valeurs se réfère « Médecins du monde » ?

- a. L'ingérence humanitaire.
- b. Le travail bénévole.
- c. L'impartialité.
- d. Le témoignage au sujet d'atteintes à la dignité humaine.
- e. Les items a), b), c) et d) sont faux.

11. Quel but essentiel a poursuivi la « Mission France » de « Médecins du monde », dès son ouverture ?

- a. Offrir des soins aux personnes se prostituant.
- b. Protéger les enfants contre le saturnisme.
- c. Aider les gens du voyage.
- d. Lutter contre toutes les formes d'exclusion.
- e. Les items a), b), c) et d) sont faux.

12. De quelle façon la Direction Générale de la Santé a amélioré sa gouvernance ?

- a. Par une approche globale de la sécurité des patients.
- b. Par un développement de la promotion de la santé.
- c. Par une vision exhaustive de l'alimentation.
- d. Par une approche prospective des enjeux de santé publique.
- e. Les items a), b), c) et d) sont faux.

13. Quelles options la Direction Générale de la Santé applique-t-elle dans ses choix stratégiques ?

- a. Le renforcement des fonctions managériales.
- b. La préparation optimale aux menaces de grande ampleur.
- c. Le regroupement des moyens contre les risques infectieux.
- d. La généralisation de la prévention.
- e. Les items a), b), c) et d) sont faux.

14. Parmi de multiples organismes publics et Agences sanitaires, lesquels ont un rapport étroit avec le champ de compétence de la Direction Générale de la Santé ?

- a. La Conférence Nationale de Santé.
- b. L'Institut de Veille Sanitaire.
- c. La Haute Autorité de Santé.
- d. L'Institut National du Cancer.
- e. Les items a), b), c) et d) sont faux.

15. De quelles compétences disposent les Agences Régionales de Santé ?

- a. Intervenir en cas d'urgence sanitaire.
- b. Favoriser la coopération hospitalière.
- c. Surveiller l'état sanitaire des Régions.
- d. Lutter contre la désertification médicale.
- e. Les items a), b), c) et d) sont faux.

16. Quelles missions incombent à la Haute Autorité de Santé ?

- a. Améliorer la qualité des soins.
- b. Promouvoir les meilleures pratiques et les bons usages des soins.
- c. Optimiser l'information médicale.
- d. Dispenser des avis aux pouvoirs publics.
- e. Les items a), b), c) et d) sont faux.

17. Quels types d'activité relèvent de la compétence de l'Institut National du Cancer ?

- a. Financer des équipes de chercheurs.
- b. Elaborer un dispositif d'autorisation des établissements de santé.
- c. Etablir des documents normatifs.
- d. Servir de référence au sujet des pathologies cancéreuses.
- e. Les items a), b), c) et d) sont faux.

18. En quoi l'Institut National de Prévention et d'Education pour la Santé joue-t-il un rôle d'acteur éminent en matière de santé publique ?

- a. Par le développement de l'éducation à la santé.
- b. Par la mise en œuvre de programmes de santé publique.
- c. Par la diffusion de messages dans les cas d'urgences sanitaires.
- d. Par des conseils au sujet de la prévention.
- e. Les items a), b), c) et d) sont faux.

19. Que ciblent les dispositifs d'information et de communication de l'Institut National de Prévention et d'Education pour la Santé ?

- a. Les affections de longue durée.
- b. Les maladies infectieuses.
- c. Les conduites addictives.
- d. Les maladies cardiovasculaires.
- e. Les items a), b), c) et d) sont faux.

20. A quelles préoccupations de santé publique s'attache l'Institut de Veille Sanitaire ?

- a. Les menaces sanitaires internationales et tropicales.
- b. Les risques d'origine professionnelle.
- c. Les maladies infectieuses.
- d. Les affections chroniques.
- e. Les items a), b), c) et d) sont faux.

6.

21. Combien de maladies doivent faire l'objet d'une notification auprès de l'Institut de Veille Sanitaire ?

- a. 20.
- b. 25.
- c. 30.
- d. 40.
- e. Les items a), b), c) et d) sont faux.

22. Sous quel statut fonctionne l'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale ?

- a. Etablissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel.
- b. Association loi 1901.
- c. Etablissement public à caractère industriel et commercial.
- d. Etablissement public à caractère scientifique et technologique.
- e. Les items a), b) c) et d) sont faux.

23. En matière d'investigation biomédicale, à quelles disciplines fait appel l'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale ?

- a. La thérapie génique.
- b. La génétique.
- c. La physiologie.
- d. L'épidémiologie.
- e. Les items a), b), c) et d) sont faux.

24. De quels partenaires institutionnels bénéficie l'Institut du cerveau et de la moelle épinière ?

- a. Le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.
- b. La Mairie de Paris.
- c. L'Université René Descartes (Paris V).
- d. Le Centre National de la Recherche Scientifique.
- e. Les items a), b), c) et d) sont faux.

25. Comment l'Institut du cerveau et de la moelle épinière peut-il faire valoir l'originalité de ses pratiques ?

- a. Par l'implication de personnalités d'horizons différents.**
- b. Par le décloisonnement des approches.**
- c. Par la mutualisation des compétences.**
- d. Par la réduction des délais entre recherche et thérapeutique.**
- e. Les items a), b), c) et d) sont faux.**

26. Afin de remplir sa mission scientifique, quels types de travaux privilégie l'Institut du cerveau et de la moelle épinière ?

- a. La connaissance du neurodéveloppement.**
- b. La connaissance des troubles du sommeil.**
- c. La connaissance des mécanismes de la mort cellulaire.**
- d. La connaissance des maladies neurodégénératives.**
- e. Les items a), b), c) et d) sont faux.**

27. Parmi les maladies neurodégénératives, lesquelles font l'objet de recherches de la part de l'Institut du cerveau et de la moelle épinière ?

- a. L'accident vasculaire cérébral.**
- b. La maladie de Huntington.**
- c. La leucoaraiose.**
- d. La myofasciite à macrophages.**
- e. Les items a), b), c) et d) sont faux.**

oooooooooooooooooooo